Publié le 12 janvier 2024

Comment fédérer les acteurs à l'échelle territoriale ?

Dans le cadre du séminaire organisé par la FedEpl à Chartres les 6 et 7 février prochain, Sylvie Gardahaut, de la société méristHèmE, partage sa vision de l'attractivité et de la croissance : deux thèmes qui seront abordés lors de cette rencontre.

Qu'est-ce qu'une vision commune ?

Une vision est d'abord le résultat d'une construction – par l'esprit – d'un objectif, d'une direction, d'une ambition, d'un idéal à atteindre. Selon le contexte de la personne ou du collectif qui l'élabore, la vision peut concerner une équipe, une organisation, une communauté, un territoire, un pays, un groupe de pays.

Ensuite, dans l'esprit qui l'a construite, la vision prend la forme d'une image claire, vue de haut ou grand-angle, plutôt générale mais avec la possibilité de zoomer plus précisément sur des détails plutôt riches. C'est d'ailleurs la complétude de cette image à dimensions variables qui permettra à son auteur de la dire, de la décrire, de la raconter, de la transmettre, de la partager. C'est ici que la vision commune, partagée par un groupe de personnes, prend racine.

Enfin, et c'est bien sa finalité, **la vision commune n'est efficace que si elle aboutit à sa réalisation – au moins à sa mise en œuvre**. Elle doit donc contenir des éléments essentiels qui lui confèrent son « pouvoir réalisateur » : être comprise, être inspirante, susciter la volonté pour mettre son énergie à l'œuvre.

Ainsi, une vision dont la clarté et l'objectif, la direction, l'ambition ou l'idéal sont partagés et valorisés par le collectif qu'elle concerne, permettra : l'engagement de chacun à sa réalisation, un alignement des décisions et des actions, un sentiment d'accomplissement collectif, de la résilience lors des difficultés ; en fait, de **la vitalité.**

Existe-t-il un lien entre attractivité et croissance ?

A peu près le même que celui entre la poule et l'œuf : difficile de dire quel élément a généré l'autre – même s'il est désormais démontré selon la théorie de l'évolution que c'est l'œuf qui a précédé la poule et ce, bien longtemps avant celle-ci !

> **Plus sérieusement, au départ, il y a d'abord l'attractivité. C'est l'attractivité qui fait la croissance, laquelle nourrit l'attractivité qui génère la croissance. L'attrait d'un**

> **territoire joue un rôle majeur dans sa croissance économique.**

L'exemple le plus courant qui illustre ce lien est le tourisme : une région dotée d'atouts naturellement attrayants verra sa fréquentation augmentée, créant un besoin de consommer, de se déplacer, de découvrir. Et voilà la croissance qui se met en route : les touristes représentent un attrait pour les hôteliers, restaurateurs, guides, transporteurs, hébergeurs. Lesquels ont besoin de s'installer, de fonctionner et d'y vivre ; un attrait pour les acteurs de l'immobilier, de l'emploi, de l'aménagement, du patrimoine, du commerce, de la santé, finalement de tout ce qui accompagne la croissance de la région. Cependant, l'équilibre entre croissance liée au tourisme et durabilité est fragile car sensible à des risques climatiques et aux effets du surtourisme – source de perte d'attrait, donc de perte de croissance.

Et, quand un territoire n'est pas naturellement attrayant au sens touristique, c'est précisément ici que la vision est particulièrement essentielle. Cette vision peut mettre la focale sur la valorisation ou la création d'autres attraits source de croissance : une qualité de vie, une politique favorable aux affaires, des infrastructures physiques et numériques de qualité, les écosystèmes entrepreneuriaux qui génèrent de l'innovation et le besoin de talents, les investissements étrangers directs ou la réindustrialisation. Ici aussi l'équilibre est complexe à tenir. La stabilité de la vision politique, la gestion raisonnée des ressources et de l'économie du territoire joueront un rôle déterminant pour installer une croissance durable au bénéfice de l'intérêt général.

> **Attractivité** et **croissance** se marient donc bien, à condition de partager une **vision** suffisamment attractive et **valorisée** pour stimuler la **volonté** individuelle et collective – gage de **vitalité** à long terme du territoire dans lequel elles évoluent.

Club des directeurs d'Epl : les mardi 6 et mercredi 7 février 2024 à Chartres

Lors de ces deux journées, la FedEpl vous propose des exposés d'experts, des témoignages de dirigeants, des ateliers et cas pratiques, et la visite d'infrastructures de l'économie mixte locale, **pour innover, cultiver notre agilité et imaginer ensemble demain.**

Une soirée au cœur de Chartres, le mardi 6 février, participera à la dynamique du réseau.

Ce séminaire est organisé en collaboration avec **la Spl C'Chartres Tourisme** et **méristHèmE, partenaire de la FedEpl,** et est accueilli par **la Métropole et la Ville de Chartres.**

Pour vous inscrire à la rencontre, nous vous invitons à compléter le formulaire d'inscription ci-après: ICI.

Cet événement est exclusivement réservé aux directeurs des Epl adhérentes à la Fédération.